

Assemblées générales : comment les organiser et les tenir ? – Workshop

Etablir sa check-list pour réussir son AG

PUBLIC

Juristes d'entreprise – Secrétaires juridiques – Paralegals – DAF – Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en droit des sociétés

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

– Accès en amont de votre formation au E-learning : Assemblées Générales (AG) en droit des sociétés : les fondamentaux – Durée : 45 min

– Apprentissage par l'action avec des exercices pratiques ciblés?

– Valeur ajoutée des échanges et du partage d'expériences entre participants?

– Possibilité de combiner plusieurs ateliers pour un parcours d'apprentissage complet

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code
703012

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
450 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les étapes clés de l'organisation d'une AG (ordinaire ou extraordinaire).
- Adapter le formalisme à la taille et au fonctionnement de la société.
- Rédiger la convocation, le déroulement et le PV

Programme de la formation

Engagement

Connectez-vous sur votre espace participant pour compléter les ressources pédagogiques indispensables au lancement de votre formation. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation..Accès en amont de votre formation au E-learning : Assemblées Générales (AG) en droit des sociétés : les fondamentaux – Durée : 45 min

Organiser et tenir un AG

Préparer une AG : anticiper pour sécuriser

- Calendrier légal et pratique
- Convocation : forme, délais, destinataires, contenu
- Documents à joindre / à tenir à disposition
- Cas pratique : analyse de convocations types

Tenir une AG : rôle du président et gestion du déroulement

- Quorum, feuille de présence, pouvoirs
- Gestion des débats et incidents en séance
- Cas pratique : simulations d'AG avec imprévus

Rédiger et formaliser après l'AG

- Rédaction du procès-verbal : mentions obligatoires, style, annexes
- Dépôt et publicité
- Exemples de PV, erreurs à éviter
- Partage de pratiques : que faites-vous en interne ?
- Atelier "Bonnes pratique" :
• Synthèse et boîte à outils

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Partage des ressources, check-lists
- Ce que je retiens / ce que je mets en pratique

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Accès en aval de votre formation au E-learning : Assemblées Générales (AG) en droit des sociétés : les fondamentaux - Durée : 45 min

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 18 Sep. 2026
- 1 Déc. 2026

